

## FAQ Resilient Cities

- **Pourquoi le programme est important ?**

---

Partant du constat que les voix des minorités telles que celles des personnes avec des parcours de migration sont plus rarement entendues au niveau local, Resilient Cities accompagne les villes/municipalités afin qu'elles soient plus accueillantes pour tou.te.s et que les voix des personnes avec un parcours de migration puissent être entendues.

En effet, entendre des points de vue plus variés permet d'imaginer des solutions plus inclusives et efficaces qui bénéficient à tous les citoyens. Cela permet également d'assurer de meilleures conditions de vie, d'améliorer la cohésion de la ville et créer des liens pérennes entre acteurs locaux et personnes migrantes.

Le programme a également pour but de promouvoir le potentiel de leadership des personnes migrantes.

- **Pour quels publics ?**

---

Le projet Resilient Cities s'adresse :

1. Aux personnes avec des parcours de migrations (BPI, étudiants internationaux, visa travail/familial, etc.)
2. Aux acteurs locaux (élus et/ou agents) qui travaillent ou souhaitent travailler plus avec les personnes migrantes (de n'importe quel secteur)

- **Quelle est notre méthode de recrutement des personnes migrantes ?**

---

Nous recrutons les participants notamment à travers :

1. La collaboration avec les organisations locales, structures offrant des services aux migrants, et les municipalités
2. Les réseaux sociaux, notamment par les groupes de communautés ou de quartier

La participation est volontaire. Nous promovons la diversité dans le genre, les parcours, âge, origines, statuts administratifs, et intérêts pour représenter le plus possible des profils différents.

Lors du recrutement, nous appliquons certains critères de recrutement tels que la motivation, la disponibilité et parfois l'expérience des participants.

- **Combien de participants feront partie du programme ?**

---

En région Auvergne Rhône Alpes nous recherchons :

- 15 personnes migrantes
- 15 acteurs locaux

Selon les besoins, il est possible que nous recrutions plus de participants.

- **Quels sont les critères pour participer au projet ?**

---

- Des nouveaux arrivants (étudiants internationaux, réfugiés, migrants économiques...) vivant dans les villes de Clermont-Ferrand et Lyon, intéressés par l'élaboration de politiques et l'engagement social
- Qui sont ou souhaitent être impliqués dans leur communauté et veulent partager leurs expériences avec d'autres nouveaux arrivants et acteurs locaux
- Qui veulent apporter leurs idées et leurs visions aux décideurs locaux afin de créer des solutions ensemble pour améliorer la qualité de vie autour d'eux
- Avoir au moins un niveau B1 en français et/ou en anglais

- **Quelles sont les différentes étapes du projet pour la première année ?**

---

*La première année les participants seront amenés à :*

- Suivre une formation de 12h. Pour les personnes migrantes : deux à trois réunions en plus pour définir leurs priorités et recommandations en tant que groupe
- Assister à une ou deux courtes réunions en face-à-face pour apprendre à se connaître et définir leurs priorités pour les ateliers de co-création
- Participer à plusieurs (2 à 4) ateliers de co-créations sur des journées entières ou demi-journées. A la fin de ces ateliers des recommandations concrètes seront formulées
- Entre les ateliers de co-création : Prendre part à des micro-expérimentations pour tester les solutions qu'ils ont co-crées à une petite échelle
- Participer à un ou plusieurs événements de networking entre tous les participants

- **À quoi ressemblent les sessions de co-création ?**

Les ateliers de co-création sont des sessions collaboratives où les participants travaillent ensemble pour générer des idées, discuter de leurs besoins spécifiques et élaborer des solutions innovantes. Ces rencontres préliminaires visent à créer un environnement propice à la collaboration, posant les bases pour la mise en œuvre de solutions efficaces et créatives aux problèmes sociétaux.

- **Quel est le calendrier de la première année ?**

*Vous pouvez trouver ci-dessous la timeline du projet :*



- **Que se passe-t-il après la première année ?**

Après la première année, PLACE Network transmet les apprentissages de la méthodologie et de la formation aux acteurs locaux / personnes migrantes intéressées pour qu'ils puissent implémenter à leur tour les mêmes processus et faire vivre la méthode participative dans leur région.

- **Pouvez-vous nous donner des exemples de solutions qui ont été co-crées ?**

Vous pouvez trouver des exemples de solutions dans [le livret local d'Est](#)

[Ensemble](#) qui détaille les recommandations des personnes migrantes en termes d'accueil ainsi que les solutions qu'ils ont développées pour améliorer la

participation des personnes avec des parcours de migration au sein des municipalités.

Bien que ces solutions n'ont pas toutes été intégrées dans les politiques des villes, certains éléments ont été pris en compte et portés par les acteurs locaux.

- **Avez-vous des exemples d'actions à mener à la suite des ateliers de co-création ?**

---

Entre les ateliers de co-créations, PLACE facilitera des micro-expérimentations afin de tester les hypothèses à une petite échelle selon les besoins et la disponibilité des participants.

- **Dans quelle langue opérez-vous ?**

---

Nous opérons en Anglais et Français. La plupart du temps, nos formations et ateliers sont délivrés dans les deux langues.

Certains de nos facilitateurs, qui sont pour la plupart des anciens participants avec des parcours de migration, parlent d'autres langues et peuvent interagir avec les participants dans leurs langues natales. L'inclusion d'interprètes est également possible.

- **En quoi sommes-nous qualifiés ?**

---

Depuis 2016, PLACE Network travaille avec des nouveaux arrivants pour promouvoir leur capacité de leadership à travers des formations et ateliers créatifs. En tant qu'organisme de formation, nous sommes experts dans la facilitation d'espaces de collaboration et le renforcement des capacités en leadership/communication ainsi qu'en design thinking.

Depuis 2021, nous avons étendu nos compétences de formation des acteurs locaux grâce aux méthodologies acquises pendant un projet Européen de deux ans financé par les fonds FAMI. Nous sommes donc équipés à former les acteurs locaux au dépassement des préjugés et la collaboration interculturelle sur un pied d'égalité.

- **Y'a t-il une rétribution ?**

---

La participation est volontaire et non rémunérée. Cependant les participants

pourront être compensés pour leurs déplacements (par exemple, tickets de transport).

Après avoir complété le programme, un certificat sera également délivré.

- **Y a-t-il des opportunités de réseautage pour les participants ?**

---

Oui, le programme propose des opportunités de réseautage lors des ateliers et événements, encourageant ainsi l'établissement de liens durables entre les personnes migrantes, les acteurs locaux, et également avec des organismes de la société civile.

- **Est-ce que le programme Resilient Cities est disponible dans d'autres régions en dehors de l'Auvergne Rhône Alpes ?**

---

Actuellement, notre programme se concentre sur la région Auvergne Rhône Alpes, mais nous explorons des possibilités d'expansion vers d'autres régions à l'avenir comme le Grand Est ainsi que d'autres pays en Europe.

- **Quel environnement d'apprentissage est prévu pendant le programme Resilient Cities ?**

---

Nous créons un espace d'apprentissage dynamique avec des sessions de formation, offrant l'accès à des ressources complémentaires et à des exemples sur un espace en ligne dédié pour permettre aux participants d'approfondir les sujets de manière autonome.

- **Si je réside en Auvergne Rhône-Alpes mais pas dans les villes de Lyon, Clermont-Ferrand, suis-je toujours éligible pour participer ?**

---

Le programme Resilient Cities offre l'éligibilité pour l'instant aux participants résidant uniquement dans les villes de Lyon et Clermont-Ferrand (et éventuellement des quartiers très proches de ces territoires) en Auvergne Rhône-Alpes.